Le Bulletin
3
08/2025

LeDossier

Le XXIe siècle a 25 ans:
Parole à celles et ceux qui l'ont vu grandir

L'APÉRO DE RENTRÉE
Dans le mythique bar «Le XIIIe siècle» à Lausanne, le 25 septembre *p. 9*

LA SORTIE D'AUTOMNE
Les beautés du lac de Constance et les chutes du Rhin Du 10 au 12 octobre *p. 10*

LA VISION DU POLITIQUE
Réduire la dépendance numérique de la Suisse *p. 32*

© Adobe Stock - gl

- Libérer la parole, grandir avec elle... *p. 16-18*
- Inspirations lévinassiennes *p. 18-20*
- On parle à nouveau de guerre en Europe *p. 21-23*

CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Courtage

Golay Immobilier

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

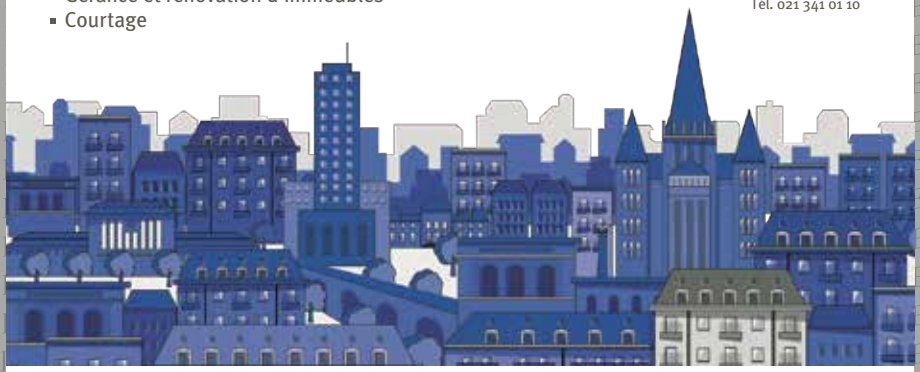

golay-immobilier.ch

uspi vaud SwissRéseau

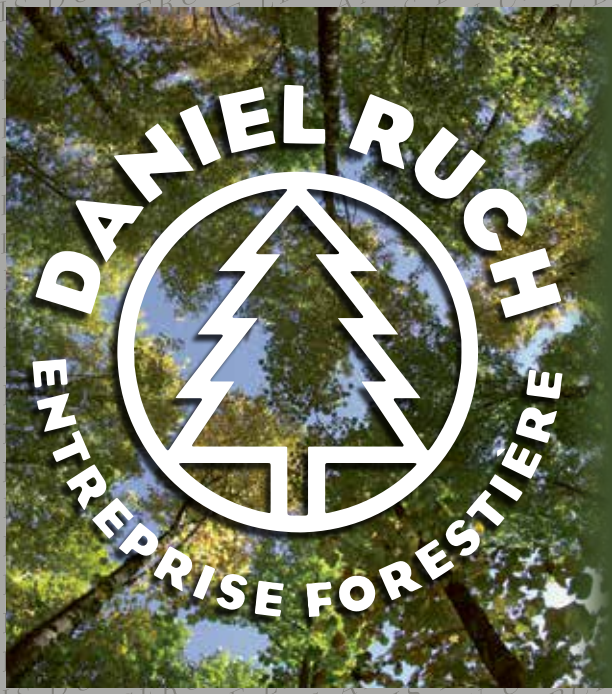

ÉLAGAGE

GÉNIE FORESTIER

BOIS-ENERGIE

TRANSPORT

STABILISATION BIOLOGIQUE

TRAVAUX FORESTIERS

www.danielruch.ch
021 903 37 27
1084 Carrouge(VD)

ADRESSE DE LA RÉDACTION
Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www cercle-democratique.org

RÉDACTION
Barry Lopez
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE
Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION
Groux arts graphiques
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 641 61 46
a.zerr@grouxsa.ch
www.grouxsa.ch

PUBLICITÉ
Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Avenue de Cour 74
1007 Lausanne
Tél. 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE
800 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE
A annoncer à:
cat.clerc@bluewin.ch

5
EDITO

9
L'APÉRO DE RENTRÉE
Au bar mythique «le XIIIe siècle»

10
SORTIE D'AUTOMNE
Le lac de Constance et les chutes du Rhin

13
Dossier
LE XXIe SIÈCLE A 25 ANS
Parole à celles et ceux qui l'ont vu grandir

24
CŒUR À CŒUR
«Le XXIe siècle sera religieux ou ne sera pas,...»

26
LES JEUNES ONT LA PAROLE
Coopérer sans s'aligner: le pari suisse face à l'UE

28
LA VISION DU POLITIQUE
Réduire la dépendance numérique de la Suisse

30
DROIT AU BUT
Quelques évolutions du droit suisse au 21e siècle

32
REGARD LIBRE
«Berne ne peut guère estimer les effets d'une réforme fiscale»

35
CŒUR À CŒUR
Le Point CDL

36
CLIC-CLAC
Souvenirs d'une conférence exceptionnelle, du Château d'Oron, du GoldenPass et de la vigne

39
LA GÂCHETTE
Toutes les dates d'entraînement 2025/2026

40
LE CALENDRIER

INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES

Vos experts

en révision, fiscalité et comptabilité sont
à votre service depuis 1932 pour trouver
la meilleure solution adaptée à vos besoins.

www.intermandat.ch

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.
Cave de la Crausaz Féchy
Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.
Cave de la Crausaz rouge
Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.
Rosé La Crausaline
Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton CHF 132.00

Je commande_____carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom :

Prénom :

Rue :

NP/lieu :

Tél.

Signature :

Sous réserve de changements CDL

L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL

Le XXIe siècle a 25 ans!

Quel regard porte la génération Z sur ce quart de siècle…

© Adobe Stock

Après avoir consacré notre second bulletin de cette année aux Jeunesses campagnardes, il nous a paru important d'élargir le débat auprès d'autres jeunes en leur donnant la parole afin qu'ils partagent avec vous leurs expériences, visions et défis qui les attendent.

Confort-lit

DEPUIS 1989

36 ans

Offrez-vous un **sommeil sur-mesure**
grâce à l'expertise de nos spécialistes !

Nous vous conseillons avec soin pour trouver la **literie idéale**

YVERDON	Av. de Grandson 60	**024 426 14 04**
LAUSANNE	Rue Saint-Martin 34	**021 323 30 44**
GIVISIEZ	Route des Fluides 3	**026 322 49 09**

confort-lit.ch

L'EDITO

Mais qu'entend-on au juste par génération Z ou Gen Z; des termes évoqués tous les jours dans les médias, dans les statistiques ou encore dans les entreprises. Ce sont donc des personnes nées entre la fin des années 90 et le début des années 2010 (entre 1997 et 2012). Cette génération succède à la Y et précède la génération Alpha. Et aujourd'hui les membres de la Gen Z débutent dans le monde du travail.

Ainsi vous aurez tout loisir de faire connaissance avec une juriste, un modérateur, un futur commandant de compagnie, une membre des JLRV et un conseiller national zurichois. Merci à eux pour leur propos.

Et que vous réserve encore ce bulletin ? En septembre, nous vous convions à **un apéritif de rentrée le jeudi 25 septembre dès 17h dans le mythique bar du XIII^e siècle**, institution lausannoise au cœur de la Cité. Je crois savoir, sans beaucoup me tromper, que bon nombre d'entre vous, n'ont plus franchi depuis fort longtemps la porte en bois en bas des escaliers. Alors osez y revenir, rien n'a changé! Et ce sera l'occasion de vous remémorer des souvenirs et d'échanger dans une ambiance conviviale mêlant membres fidèles et nouveaux venus.

En septembre toujours, je vous rappelle que nous avons expérimenté en début d'année un POINT CDL destiné à nos membres qui seraient préoccupés par des soucis et dont ils ont peine à se libérer ou à trouver des solutions ou des conseils. Sur simple rendez-vous et en toute discrétion, notre collègue de comité Eric Rochat vous accueillera **le mercredi 24 septembre entre 9h et 11h dans les locaux du Cercle** à la Riponne *(plus d'infos en page 35)*. Et comme écrivait Eric en titre de l'un de ses livres édité aux Editions de l'Aire : «Mais entrez donc!».

Et arrive déjà le mois d'octobre et **notre traditionnelle sortie d'automne du vendredi 10 au dimanche 12 octobre**. Nous vous proposons de découvrir Constance, son lac et ses pittoresques îles, sans oublier la visite qui s'impose aux chutes du Rhin. Trois jours de pur bonheur, de plaisirs gustatifs et de détente.

Pour clore ce bulletin, **la saison du tir et ses entraînements s'ouvre le jeudi 13 novembre au sous-sol de la Riponne dans les locaux du Cercle**. Alors avis aux amateurs qui avez toujours eu envie de faire du tir, mais jamais osé vous lancer. Pour rappel, tous les membres du CDL peuvent faire partie de notre section-tir, vous êtes toutes et tous les bienvenus. Un mail suffit pour vous inscrire: *tir@cercle-democratique.org*. Notre collègue Jean-Pierre Pasche se fera un plaisir de vous initier *(plus d'infos et autres dates en page 39)*.

Dans l'intervalle, je vous souhaite encore un bel été et me réjouis de vous voir ou revoir à l'un ou l'autre de nos rendez-vous.

GROUPE
BUCHARD

variovent sa
VENTILATION - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

Route de Montpreveyres 21
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22
mail: info@variovent.ch

www.variovent.ch

fidal
Fiduciaire Lambelet SA
Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Membre de la Chambre fiduciaire
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

Pour votre publicité dans le
BULLETIN DU CERCLE DEMOCRATIQUE LAUSANNE

urbanic
Régie publicitaire

Avenue de Cour 74 - 1007 Lausanne - info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

dès 17h00

L'Apéro de rentrée du CDL

Le Cercle Démocratique Lausanne a le plaisir de vous convier à un apéro de rentrée **le jeudi 25 septembre 2025 dès 17h00 au bar le XIII^e siècle** *(Rue Cité-Devant 10, 1005 Lausanne)*.

Le comité a tenu à organiser une occasion d'échanger dans une ambiance conviviale mêlant membres fidèles et nouveaux venus. **Le format se veut à dessein décontracté afin de papoter en toute simplicité.**

Quel meilleur endroit pour organiser un tel apéro?
Dans le mythique bar le XIII^ème siècle, institution lausannoise qui se trouve au cœur de la vieille ville, évidemment !

Inscription jusqu'au lundi 15 septembre via le QR code ou par mail à *inscription@cercle-democratique.org*.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux!

SORTIE D'AUTOMNE

CONSTANCE

Du vendredi 10
au dimanche 12 octobre

Le lac de Constance

CHF 850.-
par personne
Voyage en car Buchard 4*
(tout confort)

Vendredi 10 octobre: **rendez-vous à 07h00** au parking du Vélodrome. **Départ à 07h15** en direction de Berne. Pause-café/croissant en cours de route. Continuation en direction de Zurich et **Constance**. Dîner en ville. Après le repas, temps libre pour découvrir cette ville, à cheval entre la Suisse et l'Allemagne. En fin d'après-midi, **dégustation de vin sur l'Ile de Reichenau**, puis installation à **l'hôtel Strandhotel Löchnerhaus**. Souper à l'hôtel et fin de soirée libre.

Samedi 11 octobre: petit-déjeuner. Départ en car pour **l'Ile de Mainau**. Vous y découvrirez une floraison luxuriante, un parc avec des arbres datant de plus de 150 ans, la magnificence baroque du château et de l'église, auxquels s'ajoute le caractère méditerranéen du lac de Constance. **Dîner sur l'île**.
Ensuite, **traversée en bateau jusqu'à Meersburg**.
Temps libre pour découvrir le joli port de Meersburg ainsi que sa vieille ville. Retour en bateau jusqu'à Constance et départ en car pour l'hôtel. Souper à l'hôtel et fin de soirée libre.

Dimanche 12 octobre: petit-déjeuner. Départ en direction de **Schaffhouse** et visite guidée de la ville. Puis continuation en direction des **chutes du Rhin**. Dîner et temps libre pour découvrir le site. Dans l'après-midi, retour à Lausanne.

Carte d'identité valable obligatoire

Devise: Euros

Tout est compris, soit le car, les restaurants, l'hôtel, les boissons, etc. Seuls les extras personnels, achats divers, sont à votre charge.

Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique au moyen du code QR ci-dessous (qui peut être «flashé» par votre téléphone portable) avec l'application de votre banque ou présenté au guichet de la poste pour paiement.

Sinon aux coordonnées postales suivantes:
Cercle démocratique
1000 Lausanne
CH43 0900 0000 1000 0763 3

Inscription obligatoire: réponse jusqu'au **mercredi 27 août** dernier délai

- *par courriel: inscription@cercle-democratique.org*
- *par bulletin d'inscription* à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

Nombre de personne(s): .....

Date: .....

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

Nous donnons vie à vos imprimés

groux
ARTS GRAPHIQUES

Le Mont-sur-Lausanne | **www.grouxsa.ch**

Hôtel Mirabeau
LAUSANNE

L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

Hôtel Mirabeau
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne
+41 21 341 42 43
contact@mirabeau.ch - www.mirabeau.ch

LeDossier

Le XXIe siècle a 25 ans:

Parole à celles et ceux qui l'ont vu grandir

© Adobe Stock - gl

METRAUX SAVIGNY transports

021 784 80 70

La passion du transport !

metraux-transports.ch

le Vaudois

Brasserie traditionnelle
Produits locaux de saison

Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
021 706 40 40
www.levaudois-sa.ch
7/7 jours | 7h-24h

Confiez
l'administration
de votre PPE,
villa, immeuble
à des professionnels

SICOSA SA

SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis – 1004 Lausanne
021 624 40 45 – info@sicosa.ch

cei uspi

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Barry Lopez
35 ans, rédacteur en chef du Bulletin

Un dimanche matin de mars 2018, probablement en train de pester contre moi-même de ne pas m'être couché plus tôt, je contrôlais les cartes de vote des citoyennes et citoyens montains lors d'un dépouillement. Soudain, un détail me sauta aux yeux: certaines cartes affichaient «2000» comme date de naissance. Quelle surprise, le temps avance si vite, et le monde avec lui!

Les personnes nées la première année du XXIe siècle ont aujourd'hui 25 ans. Elles fêtent elles aussi un quart de siècle. Pour moi, né à la toute fin des années 1980, il me semble que c'était hier que nous passions à l'an 2000, entre peur du bug informatique et espoir de renouveau. Pourtant, que de bouleversements depuis: là où certains annonçaient la fin de l'Histoire ou la pacification du monde par le commerce, c'est bien une époque d'instabilités profondes qui s'est ouverte.

Les vingt-cinq premières années de ce siècle ont été marquantes. Et, osons le mot, décisives pour le devenir de notre planète.

Pour ce numéro du Bulletin, nous avons invité trois enfants du XXIe siècle à nous livrer leur regard sur trois thématiques centrales de notre temps. Dans la rubrique ***«le regard du politique»***, Andri Silberschmidt, l'un des plus jeunes conseillers nationaux du pays, a également accepté de se prêter à l'exercice.

D'autres sujets auraient bien sûr pu être abordés: l'environnement, les nouvelles technologies, le retour des empires, la religion… Le choix n'est pas exhaustif. Mais à travers ces textes, nous espérons vous offrir un aperçu sensible et incarné de ce que signifie avoir grandi avec ce siècle.

Bonne lecture!

© Adobe Stock

Libérer la parole, grandir avec elle:

récit de jeunes femmes de ce premier quart de siècle

▶ **Victoria Delaite**
25 ans, juriste

Inégalités: la parole comme levier

Un écart salarial de l'364 francs par mois en moyenne entre les femmes et les hommes, une santé féminine encore largement sous-étudiée, 30% des femmes confrontées au harcèlement sexuel dans leur vie professionnelle, une charge mentale pesant encore majoritairement sur leurs épaules, ou encore une femme sur cinq victimes de violences sexuelles au cours de sa vie…

L'égalité promise par le droit peine à se traduire dans les faits.

À force de rabâchage médiatique, bon nombre de ces éléments sont déjà connus. Ils font désormais partie du paysage informatif, comme des données que l'on répète, que l'on entend, parfois jusqu'à l'usure.

Ce qui pourrait passer pour une simple litanie de chiffres et de constats usés n'a, en réalité, rien de théorique. Ces réalités, les jeunes femmes interrogées les vivent dans leur quotidien. Beaucoup disent avoir déjà eu le sentiment de devoir prouver deux fois plus que leurs homologues masculins pour être prises au sérieux. Certaines évoquent des rapports sexuels consentis par fatigue, pression ou résignation, mais pas toujours réellement désirés. D'autres racontent avoir vu un poste leur échapper au profit d'un homme, sans que leurs compétences soient en cause. Quelques-unes confient même avoir grandi, encore en ce XXIe siècle, avec l'idée qu'un jour ou l'autre, dans leur vie professionnelle, elles seraient potentiellement confrontées à la pression d'un homme et qu'il leur faudrait s'en accommoder.

Parce que ces constats restent, encore aujourd'hui, des réalités vécues, la libération de la parole est perçue par toutes les jeunes femmes interrogées comme nécessaire. Elle permet de nommer, de dénoncer, de briser l'isolement et, surtout, de faire évoluer les mentalités. En effet, elle ouvre un espace de dialogue, de réflexion et participe, lentement mais sûrement, à une transformation des repères sociaux. Car si de nombreux droits sont aujourd'hui inscrits dans la loi, ils ont encore parfois du mal à se traduire concrètement dans les faits. La parole libérée ne résout pas tout, mais elle agit comme un catalyseur: elle accompagne les transitions en cours et porte l'espoir que ce qui reste encore fragile aujourd'hui en matière d'égalité, de reconnaissance, de respect devienne, demain, une réalité pleinement acquise.

Parole libérée… au risque d'être contestée

Si toutes considèrent la libération de la parole comme une nécessité, certaines des jeunes femmes interrogées émettent aussi des réserves : un point de vue moins souvent relayé.

En effet, il semble important de rappeler qu'il existe des féminismes et non pas une seule et unique forme. Plusieurs d'entre elles marquent une distance avec certains discours, notamment ceux issus des courants féministes les plus radicaux, pourtant très diffusés chez les jeunes, notamment à travers des vidéos virales dont le caractère parfois provocateur alimente leur visibilité.

Les jeunes femmes interrogées regrettent notamment la forme, l'opposition aux hommes, la polarisation des débats, certains excès ou encore l'instrumentalisation de la cause dans le but de fermer le débat plutôt que de l'ouvrir.

Parmi ces controverses, «Balance ton porc» est sans doute le mouvement qui cristallise le plus de débats: à la fois salué comme un tournant majeur, car il a permis à de nombreuses victimes de s'exprimer publiquement et a suscité un large débat public sur les violences sexistes et sexuelles; il est aussi questionné dans ses excès.

Ce qui interroge tout d'abord avec ces dénonciations en ligne, c'est l'usage qui est fait des réseaux sociaux. S'ils ont permis à de nombreuses femmes de faire entendre leur voix, de ne plus se sentir seules, de raconter leur histoire sans avoir à franchir les lourdes portes d'institutions parfois sourdes, ils se transforment aussi en tribunaux sociaux. Dans cet espace public numérique, des principes fondamentaux de la justice, comme la présomption d'innocence, se retrouvent souvent balayés. Le récit devient preuve, l'émotion fait loi et le soupçon suffit parfois à condamner.

Ce qui trouble aussi, dans un second temps, ce sont les dérives : les dénonciations calomnieuses, les amalgames entre drague insistante et agression, entre maladresse et prédation. Des comportements très différents sont parfois mis dans le même sac, au risque de brouiller les repères, de diluer la gravité des actes véritablement violents. Certains, dénoncés sur les réseaux sociaux se retrouvent mis au ban de la société, frappés d'une forme de perpétuité sociale, sans que la véracité des faits ne soit toujours établie.
Dans ce contexte, la formule «Je te crois» est un slogan féministe très utilisé. Si elle est l'expression d'une confiance soutenante et libératrice, elle court aussi le risque de devenir parfois un réflexe qui clôt le débat plutôt que de l'ouvrir, à l'image des formes les plus véhémentes du féminisme.

Refuser d'interroger la parole au nom de sa sincérité supposée, c'est risquer de la fragiliser. Croire, oui, mais sans renoncer à écouter, à confronter, à vérifier.

p. 18

25 ans de vie, 25 ans de parole libérée

À 25 ans, on a la force de ses convictions, cette pulsion de justice qui pousse à ne pas détourner le regard, à refuser l'indifférence, à croire que chaque mot peut bousculer un ordre établi. C'est l'âge où l'on se dresse, où l'on s'indigne, où l'on croit encore, et avec raison, que le monde peut changer. Et qu'il doit changer.

Mais à 25 ans, on n'a plus tout à fait l'excuse de la jeunesse. C'est l'âge où l'on commence à comprendre que se battre, c'est bien, mais que mal nommer les choses, c'est parfois trahir le combat. Qu'il ne suffit pas de parler fort pour être juste, ni de dénoncer pour faire avancer. Se battre pour l'égalité, pour la reconnaissance, pour la justice: oui, toujours. Mais se battre avec rigueur et conscience. Parce que la cause mérite mieux que l'excès: elle mérite la vérité, la nuance et la profondeur.

La parole libérée est une chance; à nous de la porter avec force, sans jamais oublier de la faire résonner avec responsabilité.

Atdhe Ahmeti
30 ans, modérateur café-philo.ch

Inspirations *lévinassiennes*

Je suis quelqu'un qui ne sait pas. Quoi que je dise, il y a toujours quelque chose à redire. D'ailleurs, ce sont souvent les autres qui me le font remarquer. En outre, lorsque je dis quelque chose, c'est toujours pour les autres. Si j'étais absolument seul, je ne parlerais pas. De plus, si je parle, c'est précisément parce que d'autres m'ont parlé. Et si j'essaie de dire quelque chose sur quelqu'un, de l'enfermer dans une catégorie, il finit toujours par en sortir. Je suis entouré de choses que je ne comprends pas, et que je ne peux pas saisir. En somme: tout me dépasse, tout le temps. J'aimerais bien ne pas parler mais les autres m'y obligent, et je suis incapable de ne pas répondre à quelqu'un qui m'adresse la parole. C'est pourquoi, lorsqu'on m'a demandé d'écrire sur la polarisation des sociétés occidentales, j'ai répondu.

© Adobe Stock

Parler dans l'incompréhension

Ce premier paragraphe pourrait donner l'impression que je ne peux rien savoir et que je ne peux donc rien dire, rien faire. Il n'en est rien. Au contraire. Il met l'accent sur le fait que ma parole est liée aux autres et que, si je parle, c'est que je suis, inévitablement, un « être politique ». De ce fait, je dois aux autres de parler. Mais lorsque je parle, je le fais toujours dans l'incompréhension, et ce n'est que dans ce cadre-là qu'il fait sens de parler. Sinon je ne parle plus à l'autre, mais à moi-même.

Par «polarisation», on entend la division croissante d'une population en camps opposés incapables de se comprendre ou de dialoguer. Remarquons que si la polarisation semble poser problème, ce n'est certainement pas sur des questions comme celle de savoir si l'espace est continu ou discret. Personne n'a jamais tué quelqu'un car il pensait que les nombres avaient une existence propre. Ce n'est que lorsque l'idée adverse devient une menace qu'il y a réellement problème.

Le refus d'être dépassé

Il peut sembler facile d'être sûr de soi lorsqu'on ferme les yeux sur tout ce qui dépasse notre compréhension. A travers différentes stratégies, on multiplie les moyens pour ne pas sortir de sa conception du monde. Par exemple, on m'a souvent dit que je n'étais pas un Albanais comme les autres. Que veulent dire ces

→ *p. 20*

personnes? Qu'elles pensaient pouvoir me comprendre à travers la catégorie «Albanais» qu'elles avaient préalablement définie? Lorsqu'elles se rendent compte que je ne corresponds pas à leur définition, ils m'écartent de la catégorie en se disant qu'en fait, je n'en fais pas réellement partie, afin de garder intacte leur vision du monde. En refusant d'admettre qu'ils n'ont pas compris ce que cela signifie d'être albanais (probablement pas grand-chose, d'ailleurs, essayez de définir ce que cela signifie pleinement d'être suisse, et vous verrez que vous n'avez jamais connu aucun Suisse), ils restent accrochés à une vision morte du monde.

Il en découle que «parler dans l'incompréhension» est la seule manière de ne pas enfermer l'autre. Les plus grands crimes de l'humanité se sont précisément faits sur la base de ce même schéma: enfermer l'autre dans la définition d'un groupe qui nous a empêchés de voir la personne. C'est celui qui voit un homme cisgenre blanc hétérosexuel avant de voir un être humain. Celui qui voit un immigré et non pas un être humain. Celui qui ne se laisse dépasser par rien et dont les catégories ne sont jamais remises en cause. Celui-ci n'est plus face aux autres, mais toujours face à lui-même et à ses propres idées. Celui qui ne veut pas affronter mais qui, paradoxalement, finit par tuer.

Une tension entre ouverture et construction

Nous avons tendance à poser des constats faciles comme «la société actuelle est de plus en plus polarisée». Premièrement, je ne suis pas sûr de la véracité d'un tel propos. Ni même de son sens, car il revient, là aussi, à catégoriser toute une génération. De qui parlons-nous lorsqu'on dit «la société» ? Il va de soi qu'à l'époque des réseaux sociaux et des intelligences artificielles, la polarisation se présente sous de nouvelles formes et demande donc une nouvelle approche. Mais la vraie question est de savoir si notre génération va aussi fermer les yeux sur ce qu'elle ne comprend pas. A ce propos, j'aimerais conclure avec deux points.

Premièrement, on critique souvent la nouvelle génération (mais encore une fois, de qui s'agit-il, exactement?) par exemple, sur la question du genre, surtout lorsqu'elle emploie de nouveaux termes comme queer, non-binaire, etc. Il y a bien sûr pleins de choses à redire à ce sujet, notamment le fait qu'au fond, on ne fait que remplacer deux catégories (homme et femme) par un plus grand nombre de catégories. Mais on ne peut nier que cette approche naît de l'envie de chercher à voir l'individu au-delà du groupe. Elle ne veut pas fermer les yeux sur les cas marginaux qui sortent toujours de notre compréhension. Le deuxième point qui est peut-être le revers du premier. C'est que dans une recherche trop extrême du particulier, dans une recherche de déconstruction totale des catégories préexistantes, nous ne devenons peut-être plus capables de construire quoi que ce soit.

On parle à nouveau de guerre *en Europe*

© Adobe Stock

Je vous suis reconnaissant de donner la parole à un militaire. Au moment où vous lirez ces lignes, je serai en train d'obtenir mes galons de commandant de compagnie au Tessin… Parler du retour de la guerre en Europe? C'est de la géopolitique, et je ne suis pas armé pour ça. Je préfère donc partager mon ressenti face à cette réalité – un témoignage forcément subjectif, qui ne prétend pas représenter ma génération.

▶ **Marc Abetel**
27 ans, géologue et Premier-Lieutenant

La fin d'un monde illusoirement pacifié

Ces dix dernières années, on nous avait fait croire à un monde nouveau. Mais ce n'était qu'illusion. Car voilà qu'avec le mépris affiché pour les institutions et les traités internationaux, nous revoilà projetés – au mieux – en 1914. Et cette fois, ce n'est pas seulement la paix, mais l'ensemble de nos acquis culturels et démocratiques qui se trouvent menacés.

Les anciens racontent qu'à l'époque de la guerre froide, avec ses douze divisions, notre armée comptait parmi les plus puissantes d'Europe. Cette force garantissait la neutralité suisse et rendait impossible toute tentative de traversée par un pays voisin. Mais à ma naissance, Armée XXI et la Commission Bergier étaient déjà passées par là.

Une vision stratégique perdue

Ce bouleversement ne s'est pas limité à l'organigramme de l'Armée ou à une nouvelle lecture de notre histoire. Il a aussi profondément transformé notre manière de percevoir le monde politique et ses évolutions. Avec la chute du Mur de Berlin, la Suisse a saisi l'occasion pour réduire ses dépenses militaires – sans pour autant réallouer ces fonds à la santé publique ou aux plus démunis. On en est même venus à envisager les économies les plus absurdes: fabriquer les couteaux militaires en Chine, les tenues de combat en Roumanie… et tout récemment, supprimer les uniformes de sortie.

Une jeunesse désarmée face au danger

Je ressens une grande tristesse face à une jeunesse qui, même après deux années marquées par des menaces grandissantes et un contexte sécuritaire tendu, ne semble pas avoir changé d'attitude. Mais que craindrait-elle, au fond? L'Histoire de notre pays a été volontairement effacée, comme j'ai pu le constater lors

d'un débat sur la pertinence de réactiver le Réduit national – une structure certes datée, mais dont la logique semble négligée. Et cette omission dépasse nos frontières: n'a-t-on pas entendu des Américains proposer de reconstituer le mur de Berlin à travers l'Ukraine?

Ce qui me frappe, c'est qu'on oublie que dans ce domaine, le militaire ne risque pas la chute de ses investissements, mais bien sa vie – donnée pour les siens. Sa mission ne se joue pas dans des débats télévisés, mais sur le terrain. On fait reposer notre sécurité sur la protection hypothétique d'autres nations sans contrepartie. Et si c'est de l'intérieur que l'ennemi devait un jour ébranler notre pays, alors la faute incombera à ceux qui auront laissé le ver s'installer dans la pomme.

Repenser la milice et penser à l'avenir

Il nous faut repenser notre service de milice. Stopper les fuites vers le service civil, qui offre à certains des avantages non négligeables pour l'insertion professionnelle. Et repenser la conscription autrement qu'en y incluant les femmes – une mesure purement démagogique si elle n'est pas accompagnée d'une réflexion de fond.

C'est un militaire que vous avez invité à s'exprimer. Et j'ai écouté tous les discours sur la guerre et la paix – des débats souvent réduits à une simple question de coûts économiques. Mais qui pense à celles et ceux qui risqueraient leur vie?

À quoi bon défendre des fortunes si elles sont le fruit de décennies de léthargie, déconnectées de toute responsabilité collective?

Deux pistes me semblent essentielles:

- Convaincre que l'Armée est indispensable. Elle ne se limite pas à une force de défense: elle est aussi un lieu de brassage où la jeunesse découvre d'autres réalités de notre pays. Elle a longtemps été un ciment culturel et politique. Regardez nos voisins français, qui tentent de recréer un service national obligatoire.
- Respecter ceux qui servent, au lieu de les marginaliser, comme j'ai pu en faire l'expérience à l'Université. Le choix de servir son pays implique des sacrifices. Il mérite la reconnaissance.

CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat
Ancien Conseiller aux Etats
Commission Santé & Social

© gl

«Le XXIe siècle sera religieux *ou ne sera pas...»*

Cette phrase, si souvent répétée, a été prononcée il y a 53 ans par André Malraux, dans une interview donnée au journaliste Brian Thompson, à Verrières-le-Buisson.

Alors que les 25 premières années de ce nouveau siècle et millénaire sont bientôt écoulées, force est de constater que Malraux avait raison, mais peut-être pas tout-à-fait dans le sens où il l'entendait. En effet, nos églises sont désespérément vides, quand elles ne sont pas déjà des espaces culturels; les cérémonies funèbres, émaillées de références polythéistes, sont de plus en plus souvent laïques. Si des événements aussi médiatiques que l'élection du nouveau pape et le décès de l'ancien mobilisent quelques semaines l'attention du monde entier, la religion est infiniment moins présente dans notre société occidentale qu'il y a 50 ans. Ce n'est apparemment pas le cas dans le monde islamique où, comme en Iran, règnent des théocraties mais il est bien difficile de connaître l'adhésion profonde des populations à la religion dominante. Les axiomes religieux sont enseignés dès l'enfance et sont imposés dans les familles, aux jeunes filles en particulier. Il n'est cependant que de regarder vivre ces mêmes personnes lorsqu'elles ont la possibilité - et la liberté - de résider parmi nous... Théocratie aussi en Israël où le gouvernement, pour se maintenir au pouvoir, fait alliance avec le parti de la plus rigoureuse et bornée orthodoxie et n'a désormais plus que la guerre pour perdurer, comme l'a fait autrefois l'Argentine avec les Malouines.

Malraux avait raison. Il était encore possible d'être raisonnable et lucide dans un monde fini où les informations étaient limitées et les intérêts cadrés; c'est infiniment plus difficile sous l'avalanche quotidienne de nouvelles vraies et fausses, sous les pressions permanentes, humanitaires, écologiques, sentimentales, consuméristes. L'explosion des pratiques «parallèles», l'engouement pour les personnages «charismatiques», la floraison d'influenceurs, de gourous et de coachs, permettent désormais à chacun de confier à un autre - «celui qui sait», «celui qui voit» «celui qui peut» - la responsabilité de ses propres pensées, de ses propres actes, voire de son malheur, de son bonheur et même de ses crimes.

Le processus reste le même et procède du mécanisme religieux. Il semble que l'être humain, en détresse de ne pouvoir tout connaître, tout comprendre et tout contrôler, éprouve un irrésistible besoin de s'adresser à une puissance supérieure - ou prétendue telle! - à laquelle il va déléguer la gestion de son impuissance mais aussi la responsabilité de ses échecs. Je tire parce que j'ai reçu l'ordre, j'achète parce que 1 million de followers l'ont fait avant moi, il me faut l'appui de «professionnels» pour aimer, pour me séparer, pour être engagé ou licencié. Dès sa naissance, il faut habiller, nourrir, tenir, supporter, promener mon enfant selon les règles diététiques, écologiques, psycho- et sociologiques les plus récentes sous peine de rejet..., non de l'enfant lui-même, mais de tous ces acteurs qui, tels les prêtres d'antan, ont fait de ma crédulité leur commerce.

Le XXIe siècle est bien religieux, oh combien! Et il faut étendre ce concept religieux à toutes les idéologies, quel que soit le Dieu invoqué et qu'il ait pour nom Marx ou Mao (j'en oublie beaucoup d'autres!). Lorsque tous les neurones battent à l'unisson, la conscience disparaît, le corps est agité de mouvements spastiques, tout sentiment de personnalité et toute pensée sont éteints. Mais, l'épilepsie du cerveau c'est aussi la hola dans le stade, la folie du pogrom et du lynchage, la fusillade de la foule affamée au point de ravitaillement...

Comme je l'ai écrit dans un Bulletin précédent, l'humanité, la recherche et la science sont filles du doute et de la curiosité, jamais de la foi et de la certitude.

LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Chloé Delabays
Responsable Média et communication, JLRV.

Coopérer sans s'aligner: *le pari suisse face à l'Union européenne*

Vous souvenez-vous où vous étiez le 6 décembre 1992, jour du refus d'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE)? Moi non, je n'étais pas née. Mais mon père, lui, s'en souvient parfaitement. Ce dimanche-là, devant la télévision, il a vu le pays tourner le dos à l'EEE. Un moment décisif, vécu comme un tournant: non à une ouverture plus large à l'Europe, et début d'une ère marquée par la prudence, la souveraineté revendiquée... et l'ambiguïté

Depuis ce jour, la Suisse a construit une relation unique avec l'Union européenne. Ni membre, ni totalement à l'écart, elle avance sur une ligne de crête : coopérer sans s'intégrer, bénéficier sans participer pleinement. Ce modèle « à la carte », longtemps vu comme un compromis intelligent, peut-il encore tenir dans un monde toujours plus interconnecté ?

I. Une voie bilatérale pragmatique

Pour compenser le rejet de l'EEE, la Confédération s'est lancée dans une série d'accords bilatéraux avec l'UE. Les Bilatérales I (1999) puis II (2004) couvrent des domaines clés: libre circulation, transports, marchés publics, fiscalité, recherche, ou encore l'éducation. Ce modèle permet à la Suisse de rester compétitive tout en gardant sa monnaie, sa neutralité et sa souveraineté fiscale.

Mais cette souplesse cache une fragilité: chaque accord est indépendant, sans actualisation automatique. Ce qui semblait être un atout devient, avec le temps, une source de complexité juridique et de vulnérabilité politique. **À la moindre tension sur un domaine, c'est l'ensemble du système qui peut se gripper.**

II. Le blocage de l'accord institutionnel

Face à cette situation, l'UE pousse dans les années 2010 pour un accord-cadre : un socle commun destiné à garantir la stabilité des relations. Le texte prévoit notamment la reprise dynamique du droit européen et un mécanisme de règlement des différends incluant la Cour de justice de l'UE. Mais le projet inquiète en Suisse: crainte de perte de souveraineté, risque pour les mesures d'accompagnement, incertitudes politiques.

En mai 2021, après des années de tergiversations, le Conseil fédéral met fin aux négociations. La décision tombe sans vote populaire, sans débat parlementaire formel, et sans alternative claire. Ce retrait, salué par certains comme un geste de fermeté, est perçu par d'autres comme une fuite en avant.

Résultat: la Suisse est exclue d'Horizon Europe, confrontée à des barrières réglementaires, notamment dans le MedTech, et l'UE se montre plus inflexible.

III. Conséquences concrètes

Le retrait de l'accord institutionnel a des effets très concrets. Dans la recherche, les hautes écoles perdent l'accès à des financements européens clés. L'EPFL, par exemple, ne peut plus coordonner de projets européens, ce qui fragilise sa position. Le manque à gagner pour la Suisse est estimé à plus d'un milliard de francs.
Dans le secteur médical, les dispositifs suisses ne sont plus automatiquement reconnus par l'UE, obligeant les entreprises à multiplier les démarches. Les PME, plus vulnérables, doivent s'adapter à des normes qu'elles ne peuvent plus anticiper. La Suisse devient peu à peu un régulateur passif: **elle applique les règles européennes sans pouvoir y contribuer.**

IV. Pour une souveraineté active

Aujourd'hui, le modèle bilatéral montre ses limites. Dans un monde interdépendant, la souveraineté ne se résume pas à dire non. Elle consiste à influencer les décisions qui comptent. Refuser toute base commune, c'est aussi renoncer à peser sur les règles du jeu.

Un nouvel accord-cadre est en cours de négociation, mais le Conseil fédéral refuse pour l'instant d'en dévoiler les détails, y compris au Parlement. Ce manque de transparence affaiblit le débat démocratique.

Coopérer avec l'Europe ne veut pas dire s'effacer, mais construire ensemble des règles justes et durables. Il ne tient qu'à nous de faire entendre notre voix, avec ambition, clarté et courage.

LA VISION DU POLITIQUE

Andri Silberschmidt,
Conseiller national PLR.Zurich & entrepreneur

© gl

Réduire *la dépendance numérique* de la Suisse !

Je suis issu d'une génération qui a connu jusqu'à présent une croissance constante. Né dans les années 1990, j'ai assisté à l'ouverture des marchés et à la mondialisation. Les voyages sont devenus plus faciles, la technologie nous a connectés et la prospérité a augmenté, malgré quelques crises, de manière continue. La mondialisation semblait être une promesse accessible à tous et qui a apporté beaucoup de prospérité aux Suisses.

Mais ce récit a été mis à mal ces dernières années. La pandémie de Covid-19, l'invasion russe de l'Ukraine et l'émergence d'une nouvelle structure mondiale dominée par la puissance - *avec des tensions géopolitiques et de nouvelles stratégies américaines* - ont ébranlé la confiance dans la coopération internationale fondée sur des règles. **Soudain, le droit est en train de perdre du terrain** face à la puissance, une évolution qui est particulièrement dangereuse pour un petit État comme la Suisse.

En effet, il est peu d'autres pays aussi fortement intégrés dans les chaînes de valeur mondiale que nous. **Avec plus de 30 accords de libre-échange** et une économie populaire extrêmement ouverte, nous dépendons de la coopération mondiale, du bon fonctionnement du commerce et de l'importance des normes. **Peut-être avons-nous trop compté sur cet ordre ces 30 dernières années** et pas assez réfléchi à la manière de protéger et de renouveler notre pays, notre travail et notre prospérité à long terme.

Bien sûr, la Suisse reste dépendante des partenariats internationaux, des investissements et des marchés. Mais **il est grand temps de procéder à une évaluation stratégique** des secteurs que nous devrions renforcer à l'intérieur du pays - non pas par repli sur soi, mais par une prévoyance intelligente. L'exemple de la souveraineté numérique est révélateur: alors que la souveraineté alimentaire est un thème politique depuis des décennies, nous prenons de plus en plus conscience de **notre dépendance dangereusement élevée vis-à-vis des logiciels américains et des matériels chinois**. Si les infrastructures numériques tombent en panne ou sont contrôlées, bien plus que des frigos vides sont en jeu.

Nous ne devons pas aspirer à l'autarcie - ce serait illusoire. Mais nous avons besoin d'une nouvelle résilience dans des domaines critiques. L'augmentation de la souveraineté numérique peut être un levier pour renforcer notre capacité d'action dans le monde. **Imaginons que la prochaine avancée en matière d'IA ne vienne pas de Californie, mais de Lausanne. La prochaine plateforme logicielle internationale ne sera pas créée dans la Silicon Valley, mais au bord du lac de Zurich.** De tels succès ne se traduiraient pas seulement par des emplois et une prospérité accrue, mais renforceraient également notre rôle dans l'équilibre des pouvoirs mondiaux. Si la Suisse accueille des entreprises cruciales pour la chaîne de valeur mondiale, notre importance géopolitique augmentera considérablement.

Mais pour y parvenir, il faut un changement de paradigme politique:

Premièrement, **les achats publics doivent privilégier les solutions suisses innovantes.** La Suisse compte de nombreuses solutions sûres et innovantes, comme dans le domaine des communications. Je ne comprends pas pourquoi nous achetons automatiquement des solutions internationales.

Deuxièmement, nous avons besoin de conditions-cadres qui favorisent activement l'innovation: moins de réglementations, mais plus claires et compréhensibles, un accès aux talents du monde entier, une infrastructure numérique de qualité comme la 5G ou les centres de données.

Troisièmement, il faut un changement de mentalité au sein de la société: l'entrepreneuriat doit être encouragé, célébré et soutenu en cas d'échec. Tous les risques ne mènent pas au succès, mais aucun succès n'est possible sans prendre de risques.

Quatrièmement, nous avons besoin d'un marché du capital plus fort. **En Suisse, trop d'argent est encore placé sur des comptes d'épargne plutôt que dans des entreprises axées sur l'avenir.** Les caisses de retraite contribuent déjà à cet effort, mais ce n'est pas suffisant. Il faut plus de risques - de la part des particuliers et des institutions. C'est la seule façon de permettre aux startups non seulement d'être créées, mais aussi de se développer à partir de la Suisse.

La Suisse doit revoir son rôle: non plus en tant que bénéficiaire passif de la mondialisation, mais en tant qu'acteur qui façonne l'avenir. Il faut de nouveaux phares, de nouveaux champions - non pas en remplacement des grandes entreprises existantes, mais en complément et en garantie pour les générations futures.

Le changement de paradigme est réel - et c'est notre chance de réduire notre dépendance numérique.

DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier
Orientation juridique du Cercle Démocratique

Quelques évolutions du droit suisse *au 21e siècle*

Le droit suisse, réputé pour sa stabilité et sa tradition fédéraliste, n'a pas échappé aux grands mouvements de transformation qui traversent nos sociétés depuis le début du 21e siècle. Face à la mondialisation, à la digitalisation et à l'évolution des valeurs sociales, la Suisse a su adapter son système juridique pour mieux répondre aux besoins de ses citoyens et aux défis de son temps. Retour sur les principales réformes qui ont marqué le paysage juridique helvétique ces dernières décennies.

Modernisation et unification de la justice

Jusqu'au tournant du siècle, chaque canton suisse disposait de ses propres règles de procédure civile et pénale. Cette diversité, reflet du fédéralisme, compliquait cependant l'accès à la justice et pouvait générer des inégalités entre citoyens selon leur lieu de résidence. Pour y remédier, la Suisse a entrepris une grande réforme visant à harmoniser ces procédures au niveau fédéral. L'entrée en vigueur de nouveaux codes de procédure civile et pénale a permis d'unifier les pratiques dans tout le pays. Parallèlement, la création de tribunaux fédéraux spécialisés, comme le Tribunal pénal fédéral et le Tribunal administratif fédéral, a renforcé l'efficacité et la cohérence de la justice suisse.

Protection renforcée des personnes vulnérables

Autre changement majeur : la réforme du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, entrée en vigueur en 2013. L'ancien système de tutelle, souvent perçu comme rigide et paternaliste, a été remplacé par des mesures plus flexibles et personnalisées. Désormais, les personnes en situation de vulnérabilité bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins, favorisant leur autonomie et leur participation aux décisions qui les concernent. De nouveaux outils juridiques, comme le mandat pour cause d'inaptitude ou les directives anticipées du patient, permettent à chacun d'organiser sa vie future en cas de perte de discernement.

Adaptation à l'économie numérique et à la mondialisation

Le 21e siècle a vu l'explosion du commerce en ligne et la multiplication des échanges internationaux. Pour s'adapter à cette nouvelle réalité, la Suisse a modernisé son droit fiscal, notamment en matière de TVA. Les plateformes de vente en ligne sont désormais soumises à des obligations fiscales renforcées, garantissant une concurrence plus équitable et une meilleure protection des recettes publiques. La lutte contre les faillites abusives a également été intensifiée, avec de nouvelles règles pour prévenir les fraudes et protéger les créanciers, mais également les personnes qui font l'objet de poursuites injustifiées.

Un droit successoral tourné vers l'international

Dans une société de plus en plus mobile, la question de la succession est devenue un enjeu complexe. Depuis 2025, les personnes possédant plusieurs nationalités peuvent choisir le droit applicable à leur succession, simplifiant la gestion des héritages transfrontaliers et réduisant les conflits entre législations nationales. Cette réforme offre une plus grande sécurité juridique et répond aux besoins d'une population toujours plus internationale. Elle introduit aussi plus de liberté au bénéfice des personnes souhaitant transmettre leurs biens en héritage.

De nouveaux principes en aménagement du territoire

Pour compléter ce tableau, mentionnons pour finir le nouveau droit de l'aménagement du territoire approuvé par le peuple en mars 2013 qui révise profondément et sur le long terme la manière de répartir les constructions sur le territoire national. La volonté exprimée dans les urnes de lutter contre le «mitage du territoire» et l'expansion des résidences secondaires (sujet voté en mars 2012) a donné lieu à des règles qui promeuvent la densification des centres ou agglomérations et d'importantes restrictions limitant les possibilités de construire en dehors des zones à bâtir ou dans les secteurs touristiques. Petit à petit, ces nouvelles dispositions redessinent le paysage, dans un contexte qui n'est cependant pas toujours facile à réaliser sur le terrain face aux diverses situations concrètes.

Ces réformes balancent entre protection des droits individuels et défense des droits collectifs, deux pivots essentiels et usuels du débat politique. Elles illustrent néanmoins la capacité de la Suisse à conjuguer tradition et modernité, en préservant ses valeurs fondamentales tout en innovant face aux défis du 21e siècle.

Jonas Follonier
«Le Regard Libre»

«Berne ne peut guère estimer les effets *d'une réforme fiscale»*

Professeur d'économie publique à l'Université de Fribourg, **Mark Schelker** *s'intéresse de près aux mécanismes qui régissent la fiscalité en Suisse. Dans un pays où l'imposition est une compétence qui revient aux cantons, il observe les limites d'un système qui peine à fournir une base de données suffisante pour des analyses rigoureuses à l'échelle nationale. Tout fédéraliste qu'il soit, le chercheur met en lumière les défis que pose le manque d'harmonisation dans l'accès aux données fiscales, notamment pour évaluer l'impact réel des politiques publiques.*

Selon Mark Schelker, la Confédération manque de données fiscales clés. L'économiste plaide pour une centralisation sécurisée des informations afin de mieux prévoir les effets de réformes fiscales, comme l'initiative des Jeunes socialistes sur les successions.

***Le Regard Libre:* Les informations fiscales dont dispose actuellement la Confédération ne sont-elles pas suffisantes pour son bon fonctionnement?.**

Mark Schelker: Actuellement, les données fiscales auxquelles la Confédération a accès sont celles, strictement nécessaires, que les cantons lui transmettent pour l'impôt fédéral direct. De nombreuses autres informations ne sont ainsi pas disponibles, alors qu'elles seraient très utiles pour des analyses au niveau fédéral en vue de nouveaux projets de loi ou simplement de l'examen de ce qui existe déjà. Actuellement, Berne ne peut guère estimer les effets d'une réforme fiscale sur la base de considérations probantes.

***R.L.* Est-ce à dire que le débat politique à Berne au sujet de la fiscalité est aujourd'hui davantage fondé sur des bases théoriques qu'empiriques?**

M.S. Hélas, oui. Pour l'heure, nous n'avons que peu de moyens d'étudier les effets des politiques fiscales sur les changements de comportements des contribuables, effets souvent bien plus importants que ceux statiques à court terme. On le voit au sujet de l'initiative des Jeunes socialistes pour une forte imposition des successions dépassant 50 millions de francs. On ne peut pas sérieusement mesurer les effets qu'aurait ce texte si on ne dispose pas des informations sur les déménagements de contribuables, par exemple. Il s'agirait plus largement de connaître ce qu'on appelle l'élasticité de la base fiscale. Les cantons modifient régulièrement leur politique en matière de revenus, de fortune et d'héritage, ce qui permettrait de comparer et d'analyser les différentes mesures. Pour cela, il faudrait toutefois disposer systématiquement de toutes les données.

R.L. **On voit aussi votre intérêt en tant que chercheur à pouvoir accéder à ces données…**
M.S. En effet. Actuellement, nous prenons contact avec les cantons et certains ne sont pas ouverts à la collaboration, quand d'autres cantons le sont, comme celui de Berne. Néanmoins, c'est plutôt l'exception que la règle. De plus, les données entre cantons ont des formats différents. Cela demande beaucoup de travail pour pouvoir les comparer. Et si certains cantons nous envoient les données, d'autres nous demandent de venir les consulter sur place. Une centralisation permettrait une meilleure utilisation de ces données, tout en renforçant leur sécurité.

R.L. **Le fédéraliste que vous êtes ne voit-il pas justement un risque accru pour la sécurité de ces données en cas de centralisation?**
M.S. Il y a des situations où la décentralisation est préférable à la centralisation. C'est le cas quand il y a des différences de préférences et un besoin d'innovation. Typiquement, le fait que la fiscalité soit une affaire cantonale en Suisse est à saluer, car cela permet une concurrence des conditions-cadres, qui optimise l'attractivité de l'ensemble du pays. Or, en ce qui concerne la disponibilité des données fiscales pour les chercheurs, nous ne parlons pas de préférences différentes ni d'un besoin d'innovation, mais d'un système standard de haute sécurité, qui permettrait par la même occasion de limiter les cercles de personnes qui ont accès à ces informations.

R.L. **C'est-à-dire?**
M.S. Actuellement, dans certains cantons, un nombre parfois assez important de personnes dans l'administration ont accès aux données. Il ne s'agit donc pas uniquement de celles qui en ont absolument besoin. C'est problématique! L'Office fédéral de la statistique aurait pour rôle de définir quelles personnes ont accès à ces données. L'information, c'est le pouvoir, et c'est pourquoi il faut avoir des institutions fortes pour le limiter.

R.L. **Une motion du sénateur tessinois Fabio Regazzi (Le Centre) demande que la transmission des informations fiscales à la Confédération ne puisse se faire que de manière anonymisée, c'est-à-dire sans le numéro AVS par exemple. Le but est d'éviter une fuite de données personnelles. Pourquoi vous y opposez-vous?**
M.S. Je comprends très bien cette motion. Toutefois, ce pour quoi je milite n'est pas une disponibilité complète de ces informations personnelles. Je suis en faveur de données fiscales «pseudonymisées». Concrètement, il s'agit de séparer les données fiscales des informations personnelles lors de leur transmission. Ces deux blocs de données ne devraient ensuite pouvoir être regroupés que par des personnes autorisées disposant d'une clé spéciale. Bref, la logique consiste à protéger les données fiscales tout en les rendant utilisables. D'autres pays, dont l'Autriche, l'Allemagne et la France, connaissent déjà ce genre de systèmes.

R.L. **Quels seraient selon vous les effets d'une telle centralisation en termes de coûts administratifs et de politique économique?**
M.S. Les coûts administratifs d'un système centralisé standard de haute sécurité seraient dérisoires et permettraient des économies d'échelle. De plus, je doute que des cantons aient déjà ce genre de systèmes sécurisés. Ainsi, il n'y aurait pas de doublon. En termes de politique économique, la disponibilité des données fiscales au niveau fédéral per-

→ *p. 35*

Gaudard Energies

Av. des Boveresses 54 - 1010 Lausanne
+41 21 711 12 13 - info@gaudard.ch

DELPHINE MOREL
VIGNERONNE-ŒNOLOGUE
CHARDONNE
WWW.MOREL-VINS.CH

Pour votre publicité dans le
BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :
urbanic
Régie publicitaire
Avenue de Cour 74 - 1007 Lausanne
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

elios
CONSULTING
contact@nicolasleuba.ch
www.eliosconsulting.ch

ricksan::loeffler
SANITAIRE CHAUFFAGE
LAUSANNE BALLAIGUES
Tél. +41 21 625 04 88
info@ricksan-loeffler.ch
Martinet 10, 1007 Lausanne
Planches 21, 1338 Ballaigues
www.ricksan-loeffler.ch

CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat
Ancien Conseiller aux Etats
Commission Santé & Social

POINT CDL (comme Confiance, Discussion, Liberté!)

J'ai rencontré deux personnes pour un entretien le 25 juin dernier. Vous ne connaîtrez ni leur nom, ni les raisons de leur venue! Le POINT CDL est une occasion pour chacune et chacun, s'il se trouve confronté à des problèmes qu'il ou elle ne sait résoudre, de prendre rendez-vous pour une heure de discussion. S'il s'agit de questions très particulières, je m'efforcerai d'inclure un spécialiste: notre Cercle Démocratique est riche de compétences et de disponibilités!

Le prochain Point CDL aura lieu ***le mercredi 24 septembre***, entre 9h. et midi, dans les locaux du Cercle, Place de la Riponne 1. ***Si le cœur vous en dit, si votre cœur est lourd, si la vie est trop difficile***, écrivez-moi et inscrivez-vous sous ***eric.rochat@bluewin.ch*** ou à mon adresse postale, ***Chemin du Ressat 4 , 1806 St-Légier***. Vous pouvez également m'atteindre au ***079 401 42 94***.

Belle suite d'été!

suite p. 33

mettrait simplement de réduire la marge d'erreur dans les analyses. Si celles-ci concernent une grande partie du produit intérieur brut (PIB), le potentiel d'amélioration est rapidement très important!

R.L. **Le contexte des droits de douane américains ou de l'imposition minimale des grandes entreprises est-il une occasion idéale pour aborder les conditions du débat sur la fiscalité et donc sur la compétitivité?**

M.S. C'est toujours le bon moment. Nous aurions eu besoin en tout temps de données fiscales pour améliorer la qualité de nos débats de politique économique. Il n'est pas trop tard pour améliorer les choses. Et en effet, au vu de l'actualité internationale, il sera sans doute toujours plus difficile de retenir les entreprises en Suisse. Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir une politique aveugle à l'économie et de gaspiller les ressources. **Les temps ont changé.**

Abonnez-vous au mensuel romand ***Le Regard Libre***, axé culture et débat d'idées, directement sur son site internet (www.leregardlibre.com/abonnement) en profitant d'une **réduction de 10.- CHF pour les membres du Cercle démocratique avec ce code promo: CDL.**

CLIC-CLAC...

© Art Direction

Intéressantes réflexions...

GREMPER SA

MAITRISE FÉDÉRALE

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE - COUVERTURE

Maison fondée en 1934

Avenue d'Echallens 38
1004 Lausanne
www.grempersa.ch

info@grempersa.ch
Tél. 021 624 67 23
Fax 021 624 69 42

CLIC-CLAC...

...Retour à la vie de château...

... et ses trésors!

© Art Direction

CLIC-CLAC...

De Montreux à Gstaad...

© Art Direction

...en Belle Epoque...

À la cave...

... mais à la vigne, c'est mieux!

LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir

DATES D'ENTRAÎNEMENT 2025-2026

Les jeudis dès 19h00 dans les locaux du CDL, place de la Riponne 1, 1005 Lausanne

- **13 novembre**
- **27 novembre**
- **11 décembre** *(arbalète)*
- **8 janvier**
- **22 janvier**
- **5 février**
- **19 février**
- **5 mars** *(tir de rattrapage éventuel)*

À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine et Jean-François Morel à Chardonne *(Rue du Village 20)* le jeudi soir de 17h à 19h, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre *(sauf jours fériés)*.

Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

LE CALENDRIER

06.09.2025
L' apéro à la vigne de Chardonne de 11h00 à 14h00

06.09.2025
L' initiation au vin à Chardonne est reportée à l'année prochaine

24.09.2025
Le Point CDL
09h00-12h00, locaux du CDL, place de la Riponne 1 Lausanne

25.09.2025
L'apéro de rentrée du CDL dès 17h00, Bar «le XIII^e siècle», Lausanne

10-12.10.2025
Sortie d'automne au lac de Constance et chutes du Rhin 07h00 Parking Vélodrome

13.11.2025
Tir du CDL, Riponne 1, dès 19h00

27.11.2025
Tir du CDL, Riponne 1, dès 19h00

05.12.2024
Soirée annuelle du CDL, Hôtel Mirabeau

11.12.2024
Tir du CDL, Riponne 1, dès 19h00

CERCLE DÉMOCRATIQUE
LAUSANNE